



Se former pour rester performant

CALENDRIER DES FORMATIONS

SPÉCIAL DPC 2016



www.orionsante.fr | contact@orionsante.fr



04 99 133 500

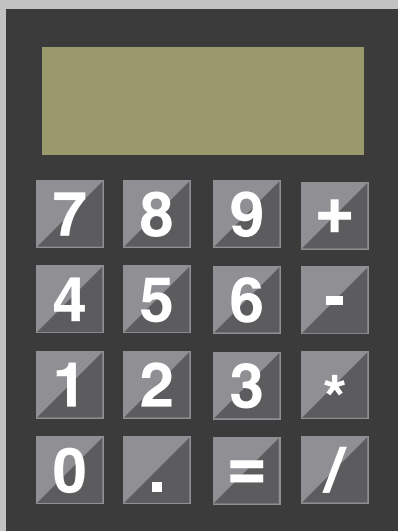
Ce calendrier est téléchargeable sur www.orionsante.fr



ISO 29990
ISO 9001:2008
BUREAU VERITAS
Certification



FRAIS D'INSCRIPTION réduits en 2016 !



Pour toute inscription à
UNE FORMATION
DPC 2016

- ▶ 5 € par carte bleue
 - ▶ 15 € par chèque
-

COMMENT VOUS INSCRIRE À UNE FORMATION ?

//////////////////////////////////// **2 possibilités** //////////////////////////////////////

> **En ligne :**

www.orionsante.fr

> **Par courrier :**

remplissez le bulletin d'inscription joint à ce calendrier

L'OGDPC vient d'ouvrir les portes qui nous conduisent vers 2016. "Entrouvrir" serait plus approprié, mais ne nous y trompons pas : cela constitue une excellente nouvelle.

En l'état, vous ne pouvez donc vous inscrire auprès de l'OGDPC qu'à des programmes de formation DPC dont les sessions se terminent, au plus tard, le 31 mars 2016. Aujourd'hui, les financements ne sont pas encore clairement définis. Ni pour ce qui concerne votre prise en charge (même si l'on sait déjà que ces formations demeureront gratuites), ni pour ce qui est des forfaits attribués aux organismes de formation. Nous voilà donc logés à la même enseigne. Que l'on se rassure toutefois :

nous aurons, dans le courant du premier trimestre 2016, toutes les informations réglementaires nécessaires à la bonne réalisation de votre DPC.

D'ici là, nous avons résolument décidé d'avancer avec vous. C'est pourquoi vous pouvez déjà vous inscrire pour les formations qui s'étendent de janvier à mars, puis vous préinscrire auprès d'Orion Santé pour celles qui se déroulent d'avril à décembre 2016. Cela vous paraît confus ? Nous vous expliquons tout en pages 5 à 7 de ce calendrier.

Vous l'avez constaté en 2015 : l'enveloppe budgétaire du DPC a été entièrement consommée fin septembre. Nous pensons logiquement que les inscriptions seront plus précoces cette année. Il est en effet fort à parier que le budget 2016 ne sera pas suffisant, lui non plus, pour satisfaire toutes celles et tous ceux qui souhaitent effectuer leur formation DPC.

L'obligation du DPC demeurant, il sera alors impératif, pour les "retardataires", de financer eux-mêmes une partie de cette formation. Cela ne doit pas nous affoler. Géomètres, notaires ou experts comptables : tous ces professionnels doivent effectuer 30 à 40 heures de formation annuelle... qui ne sont en rien financées.

Tout comme ces différents corps de métier, les professionnels de santé libéraux ont l'obligation d'assurer des prestations de qualité. Ils doivent également garantir la sécurité de leurs patients. Pour ce faire, la formation aux nouvelles techniques, aux nouvelles méthodes ou aux nouvelles normes, est indispensable.

La formation, d'ailleurs, ne devrait jamais être vécue simplement comme "une obligation". Elle fait partie des principes fondateurs des professions libérales et des missions qui sont les nôtres.

La formation, c'est une chance. Sachons la saisir.



**"DPC
c'est déjà 2016 !"**

William Livingston
Directeur Orion Santé

SOMMAIRE

Edito "DPC : c'est déjà 2016 !" par William Livingston.....	3
Formations DPC : ce qui change en 2016	5
Comment s'inscrire à l'une de nos formations DPC 2016 ?.....	6-7
Comment faire une fois vos droits épuisés ?	8

Nos méthodes.....	9-14
La Formation Présentielle.....	10
Le Partage de Pratiques.....	11
Le E-learning	12
Le Congrès	13
La Simulation	14

Nos thèmes.....	15-31
De la DSI au BSI	16
Dossiers de soins infirmiers	17
Plaies : soins infirmiers et plaies chroniques	18-19
Diabète : rôle infirmier dans le traitement à domicile	20-21
NGAP : Nomenclature Générale des Actes Professionnels Infirmiers.....	22-23
Voies veineuses centrales : pratique des abords veineux centraux en cancérologie.....	24-25
Anticoagulants : surveillance des patients sous anticoagulants	26-27
Urgence : l'infirmière face aux situations d'urgence.....	28-29
Pharmaco : l'infirmière et la surveillance médicamenteuse	30-31

Calendrier des formations DPC 2016

Orion Santé – 96, rue Icare – 34130 Mauguio
Tél. 04 99 133 500 – Fax 04 67 06 93 94
www.orionsante.fr – contact@orionsante.fr

Directeur de la publication : William Livingston
Rédaction : Stéphane Coquin, Clémentine Mazoyer
Maquette : Blandine Irlès
Photos : Service Communication Orion Santé
Imprimeur : IMP'ACT, Saint Gély du Fesc (34)
Tirage : 82000 exemplaires

FORMATIONS DPC CE QUI CHANGE EN 2016

▼ LE DPC : UNE FORMIDABLE OPPORTUNITÉ

L'OGDPC (Organisme Gestionnaire du Développement Professionnel Continu) assure le pilotage du Développement Professionnel Continu (DPC) et son financement pour l'ensemble des professionnels de santé exerçant en France.

Le DPC constitue une obligation pour tous les professionnels de santé ; il s'inscrit dans une démarche permanente de **perfectionnement**, pour une amélioration de la qualité des soins et de la sécurité du patient.

▼ QUID DU FINANCEMENT DPC 2016 ?

Au moment de l'impression de notre calendrier, le montant des forfaits DPC 2016 n'a pas encore été voté. Ce qui devrait être fait courant décembre.

C'est pourquoi il ne faudra pas vous étonner, lors de votre inscription sur le site de l'OGDPC, de voir le montant de ces prises en charge affiché à "0". Ce chiffre signifie tout simplement "non défini"... pour l'instant.

▼ UNE PRISE EN CHARGE GARANTIE

Quoi qu'il en soit, soyez rassurés : **vos formations DPC seront entièrement prises en charge. Donc gratuites.** En revanche, nous ne pouvons, en l'état, vous communiquer le montant exact de votre indemnisation pour perte de ressources.

Dans le cas où la "Loi de Santé" ne serait pas votée, les modalités de prise en charge et d'indemnisation du DPC seraient les mêmes en 2016 qu'en 2015.

PENSE (pas) BÊTE : la déduction fiscale



Les dépenses engagées (déplacements, hébergement, repas...) pour suivre une formation constituent des frais professionnels déductibles.

> La déduction fiscale est une somme soustraite d'un revenu, avant le calcul de l'impôt.

COMMENT S'INSCRIRE À L'UNE DE NOS FORMATIONS DPC 2016 ?

2 étapes obligatoires

Du 1^{ER} DÉCEMBRE 2015 AU 31 MARS 2016

1. Après d'ORION SANTÉ



CHOISISSEZ VOTRE FORMATION ET INSCRIVEZ-VOUS :

> En ligne :

sur www.orionsante.fr, sélectionnez votre session de formation et inscrivez-vous en suivant les instructions.

Possibilité de régler les frais d'inscription et le dépôt de garantie* directement en ligne (frais d'inscription de 5 € pour tout règlement par CB).

Ou

> Par courrier :

remplissez le bulletin d'inscription « Formations DPC 2016 » joint, dûment complété, en identifiant clairement la formation choisie.

À joindre à votre dossier :

- Le règlement de vos frais d'inscription (15 € par chèque)
- Votre dépôt de garantie
- Votre attestation ARS si vous êtes remplaçant(e), à nous adresser par courrier.

Dès réception de votre dossier complet, Orion Santé vous envoie une confirmation d'inscription.

Une convocation, envoyée dans le mois qui précède la formation, vous précisera :

- les dates
- les horaires
- l'adresse exacte du lieu de formation

* dépôt de garantie de 180 € qui vous sera restitué après règlement du coût de votre formation par l'OGDPC

2. Après de l'OGDPC



+ **Créez votre compte personnel** sur www.mondpc.fr (si ce n'est pas déjà fait). Munissez-vous de votre n° ADELI et de votre RIB. Vous recevrez alors par e-mail vos identifiants de connexion (e-mail et mot de passe).

+ **Inscrivez-vous à votre formation.** Connectez-vous à votre compte personnel sur www.mondpc.fr, renseignez le numéro de programme, identifiez votre session* jusqu'au 31 mars 2016, et suivez les instructions.

**Ne vous étonnez pas de voir le montant de votre prise en charge affiché à "0".
Ce chiffre signifie tout simplement "non défini", à ce moment précis.**

* lorsque les différentes sessions s'affichent, la deuxième date indiquée correspond en fait à la 3^{ème} étape du programme (évaluation post-formation).

Exemple : Session 1 du 08/03/2016 au 31/03/2016 - Cela ne signifie pas que la durée de votre formation est de 3 semaines : le 08/03/2016 correspond au 1^{er} jour de formation et le 31/03/2016 à la date limite de retour de l'évaluation post-formation, qui vous sera adressée par mail.

COMMENT S'INSCRIRE À L'UNE DE NOS FORMATIONS DPC 2016 ?

2 étapes obligatoires

À PARTIR D'AVRIL 2016

1. Après d'ORION SANTÉ



CHOISISSEZ VOTRE FORMATION ET INSCRIVEZ-VOUS :

> En ligne :

sur www.orionsante.fr, sélectionnez votre session de formation et inscrivez-vous en suivant les instructions.

Possibilité de régler les frais d'inscription et le dépôt de garantie* directement en ligne (frais d'inscription de 5 € pour tout règlement par CB).

> Par courrier :

Ou

remplissez le bulletin d'inscription « Formations DPC 2016 » joint, dûment complété, en identifiant clairement la formation choisie.

À joindre à votre dossier :

- Le règlement de vos frais d'inscription (15 € par chèque)
- Votre dépôt de garantie
- Votre attestation ARS si vous êtes remplaçant(e), à nous adresser par courrier.

Dès réception de votre dossier complet, Orion Santé vous envoie une confirmation d'inscription.

Une convocation, envoyée dans le mois qui précède la formation, vous précisera :

- les dates
- les horaires
- l'adresse exacte du lieu de formation

* dépôt de garantie de 180 € qui vous sera restitué après règlement du coût de votre formation par l'OGDPC

2. Après de l'OGDPC



+ Les sessions d'avril à décembre 2016 n'étant pas encore ouvertes auprès de l'OGDPC, vous ne pourrez pas directement vous inscrire sur leur site internet.

+ En vous inscrivant dès à présent auprès d'Orion Santé (cf. étape 1), vous vous assurez d'être contacté en priorité par nos "Conseillers en formation", dès que l'OGDPC ouvrira les inscriptions sur son site internet.

Nos "Conseillers en formation" vous communiqueront également le montant de votre indemnisation par l'OGDPC. En cas de besoin, ils vous conseilleront sur les différentes démarches administratives relatives à votre inscription.

VOUS CONNAISSEZ TOUTES ET TOUS LE DPC... MAIS COMMENT FAIRE, UNE FOIS VOS DROITS ÉPUISÉS ?

Vous aimeriez vous former sur d'autres thèmes, sans trop savoir comment procéder... Vous pensez peut-être que le coût de ces formations est trop élevé ?

AVEZ-VOUS PENSÉ AU CRÉDIT D'IMPÔT ?

Certes, c'est bien vous qui réglerez le coût de la formation, mais ce dispositif vous permettra de réaliser de substantielles économies. Et vous pourrez ainsi accéder à tous les thèmes et à toutes les méthodes de formation proposées par Orion Santé.



Vous ne le savez peut-être pas, mais les heures passées à vous former ouvrent droit à un crédit d'impôt.

Ce crédit est proportionnel au temps de formation effectué, plafonné à 40 heures par an. Son montant est égal au produit du nombre d'heures de formation, multiplié par le taux horaire du SMIC (9,61 € au 1^{er} janvier 2015).

EXEMPLE : Pour une formation de 2 jours, soit 14 heures, le crédit d'impôt s'élèvera à $14h \times 9,61 \text{ €}$, soit 134,54 €.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

- + présenter l'attestation de présence et la facture acquittée remise en formation,
- + compléter et signer la déclaration spéciale modèle 2079-FCE-SD puis
- + compléter sur la 2035 la rubrique « Crédit d'impôt du chef d'entreprise »,
- + enfin et surtout reporter le montant du crédit d'impôt sur votre déclaration personnelle 2042 paragraphe 8 – ligne WD.

Le crédit d'impôt est une somme soustraite du montant de l'impôt.

AU CRÉDIT D'IMPÔT PEUT S'AJOUTER LA DÉDUCTION FISCALE (cf. page 5)

>> Consultez notre grille tarifaire www.orionsante.fr



04 99 133 500

NOS MÉTHODES

LA FORMATION PRÉSENTIELLE
LE PARTAGE DE PRATIQUES
LE E-LEARNING
LE CONGRÈS
LA SIMULATION

LA FORMATION PRÉSENTIELLE

UN CLASSIQUE DE LA FORMATION

Très appréciée des stagiaires, elle vous permet de vous concentrer durant deux jours consécutifs sur un thème et d'approfondir le sujet avec vos pairs.

Une partie importante de la session est également consacrée au partage des acquis et des expériences entre les apprenants.

FORMAT



1
formateur



1
thème



1
support de cours



15 à 22
infirmiers libéraux



Durée :
2 jours

LES + DE CETTE MÉTHODE

- + Une méthode de formation classique mais s'appuyant sur la mutualisation des connaissances et des expériences
- + Un cahier de formation complet remis à chaque stagiaire pouvant être réutilisé dans la pratique quotidienne
- + 300 sessions proposées dans toute la France en 2016
- + Un formateur infirmier libéral

LE PARTAGE DE PRATIQUES

UNE FORMATION CONSTRUITE SUR VOTRE EXPÉRIENCE

Se rencontrer entre infirmières et infirmiers d'une même localité, une fois par mois, pour échanger sur votre pratique à partir de votre expérience et de vos « cas patients ».

LES + DE CETTE MÉTHODE

- + **Un partage d'expérience**, entre infirmiers d'un même secteur, sur un thème
- + **Une mutualisation des pratiques** pour une amélioration continue des soins
- + **Une animatrice référente**, infirmière libérale, pour accompagner le groupe et rapprocher les pratiques exposées des recommandations en vigueur
- + **Une formation compatible avec l'emploi du temps d'un infirmier libéral** : 1 demi-journée par mois pendant 3 mois

Le planning 2016 du "partage de pratiques" n'était pas encore totalement défini au moment de l'impression de notre calendrier. Pour connaître les dates et les lieux de ces formations : consulter régulièrement www.orionsante.fr ou contacter nos "conseillers en formation" au 04 99 133 500.

FORMAT



1
animateur



1
thème



1
compte-rendu



12
infirmiers libéraux



Durée :
3 demi-journées

LE E-LEARNING

L'OUTIL DE FORMATION DE L'INFIRMIÈRE CONNECTÉE

FORMAT



1
ordinateur



1
thème



1
forum dédié



1
formateur référent



1
livret de synthèse

Se former à distance, où et quand vous le souhaitez, selon vos disponibilités et vos envies... la méthode e-learning vous permet de réaliser votre parcours de formation à votre rythme pendant 2 mois depuis votre ordinateur.

LES + DE CETTE MÉTHODE

- + **Vous vous formez de chez vous** à votre rythme et selon vos disponibilités
- + **Un parcours de formation** pouvant être réalisé en plusieurs fois*
- + **Un formateur référent pédagogique** pour répondre à vos questions et suivre vos avancées
- + **Un forum dédié** pour échanger avec vos pairs qui suivent le même programme
- + **Des quizz, schémas animés, vidéos et exercices interactifs** qui agrémentent le parcours

**Vous disposez de deux mois pour valider votre parcours de formation*

LE CONGRÈS

LE RENDEZ-VOUS DES INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Une ou plusieurs fois par an, en France ou en Europe, nos congrès réunissent des infirmiers libéraux en provenance de toute la France sur un thème fédérateur, au centre des pratiques. Les congrès Orion Santé sont pensés comme des lieux d'apprentissage mais aussi de dialogue, d'échange et de rencontre.

LES + DE CETTE MÉTHODE

- + **Des intervenants de renom** spécialistes du thème traité
- + **Des ateliers pratiques** animés par des formateurs ou animateurs infirmiers libéraux
- + **Des temps consacrés** aux questions et aux échanges
- + **Une formation dans un lieu d'exception** placée sous le signe de la convivialité

C'EST DÉJÀ 2016 !

Orion Santé vous accueillera à Amsterdam, les 8 et 9 décembre prochains, pour un congrès consacré aux "ABORDS VEINEUX CENTRAUX".

PENSEZ BIEN À RÉSERVER : LES PLACES SONT LIMITÉES !

FORMAT



1
thème



200 à 700
infirmiers libéraux



DES INTERVENANTS
de renom



DES ATELIERS
pratiques



Durée :
2 jours

LA SIMULATION

REPRODUIRE UNE SITUATION
DE VOTRE QUOTIDIEN...
MAIS SANS LES RISQUES !

FORMAT



1
formateur



1
thème



1
scénario détaillé



1
support de cours



1
débriefting

Mannequin, environnement 3D ou jeux de rôle : les supports sont multiples, mais le principe de la simulation repose toujours sur un scénario préalablement élaboré par le formateur, afin de faire face à tout type de situation qui pourrait se présenter dans votre quotidien.

LES + DE CETTE MÉTHODE

- + **Un formateur spécialisé**, expert de cette méthode
- + **Un support adapté** : mannequin, serious game et jeux de rôle
- + **Mise en situation professionnelle** et travail en équipe dans un environnement réaliste
- + **Reproduction d'événements indésirables** pour faire face à des situations inhabituelles
- + **Un entraînement** aux gestes techniques, usuels ou exceptionnels
- + **Un débriefing en groupe**, après la séance, pour confronter les expériences et renforcer les compétences



NOS THÈMES

De la DSI au BSI

Depuis longtemps annoncé, et très attendu par la profession, le Bilan de Soins Infirmiers (BSI) est amené à remplacer la Démarche de Soins Infirmiers (DSI).

Particulièrement innovant, plus simple et plus concret dans son concept, le BSI a été élaboré pour répondre aux attentes des infirmières. Pour qu'elles s'en emparent, il est fondé sur la charge en soins et sur toutes les dimensions du rôle propre. Il valorise l'infirmière dans les soins infirmiers d'hygiène, mais aussi dans les soins relationnels, les soins éducatifs et préventifs en marginalisant la notion de temps. Il devrait rapidement devenir l'outil de référence d'une infirmière incontournable dans le système de soins de proximité. Anticipez : venez le découvrir !



OBJECTIFS

- connaître les principes conceptuels fondateurs du BSI
- découvrir les nouveaux critères d'évaluation de la situation du patient
- s'approprier la méthodologie afin de mesurer l'intensité de la charge en soins
- établir un plan de soins qui mesure la charge en soins
- valoriser la relation d'aide et l'éducation du patient
- intégrer le BSI dans le maintien à domicile et valoriser le rôle de coordination de l'infirmière



Points-clés du programme

- ① mesure de la charge en soins et ses critères de majoration
- ① reconnaissance et valorisation de la dimension éducative et relationnelle des soins
- ① coordination - enfin - formalisée



COMPÉTENCES VISÉES

- + expertise dans l'évaluation
- + expertise dans la planification et dans l'organisation de la prise en charge des soins
- + devenir référente du parcours du patient dans le système de soins



Méthodes et outils pédagogiques

- > découverte du BSI et de son utilisation intuitive
- > entraînement et exercices d'appropriation sur cas concrets
- > débat autour des concepts

N° prog : 10111500030

2 jours

PRÉSENTIEL

Lille	12/01 ▶ 13/01	session 13
Lyon	21/01 ▶ 22/01	session 14
Besançon	21/01 ▶ 22/01	session 15
Paris	02/02 ▶ 03/02	session 16
Montpellier	16/02 ▶ 17/02	session 17
Nice	23/02 ▶ 24/02	session 18
Nantes	03/03 ▶ 04/03	session 19
Pau	08/03 ▶ 09/03	session 20
Limoges	10/03 ▶ 11/03	session 21

Toulon	24/03 ▶ 25/03
Paris	29/03 ▶ 30/03
Toulouse	31/03 ▶ 01/04
Bordeaux	05/04 ▶ 06/04
Tarbes	12/04 ▶ 13/04
Rennes	24/05 ▶ 25/05
Nancy	31/05 ▶ 01/06

Strasbourg	28/06 ▶ 29/06
Reims	30/06 ▶ 01/07
St-Etienne	15/09 ▶ 16/09
Marseille	20/09 ▶ 21/09
Paris	13/10 ▶ 14/10
Amiens	29/11 ▶ 30/11
Caen	15/12 ▶ 16/12

Pour les formations d'avril à décembre 2016, les numéros de sessions vous seront communiqués ultérieurement, mais n'empêchent pas l'inscription auprès d'Orion Santé



Dossier de soins

Un certain nombre de questions viennent immédiatement à l'esprit lorsqu'il s'agit de dossier de soins.

Quelles sont mes obligations ? Qu'en est-il du secret professionnel ? Doit-on ou non laisser le dossier de soins au domicile du patient ? Comment faire adhérer les collègues à sa mise en place ? Dossier de soins, une perte de temps ? Quelle valeur juridique et réglementaire de la traçabilité informatique ? Voici ce que vous apportera la formation : un exemplaire de dossier de soins immédiatement utilisable, l'échange avec les collègues, le partage de votre expérience et de vos outils, les clés pour construire ou améliorer votre propre dossier de soins, vous faire reconnaître comme « pro » et gagner du temps en structurant vos écrits professionnels et transmissions.

Alors pourquoi attendre ?



OBJECTIFS

- identifier les éléments constitutifs d'un dossier de soins infirmiers type à domicile
- choisir les différentes fiches spécifiques et utiles à l'exercice infirmier à domicile
- structurer ses écrits professionnels au moyen des transmissions ciblées
- recenser les données infirmières à intégrer au Dossier Médical Personnel
- utiliser le dossier de soins comme support de la coordination entre professionnels de santé et structures qui concourent au maintien à domicile du patient



COMPÉTENCES VISÉES

- + maîtrise de la traçabilité relative à la particularité des soins à domicile
- + conformité avec les exigences réglementaires et scientifiques
- + expertise de la coordination de proximité



Points-clés du programme

- ① composantes d'un dossier de soins type à domicile : comment construire son propre dossier de soins
- ① les différentes fiches constitutives du dossier de soins : fiche de suivi des pansements, diagramme de soins, fiche de surveillance du patient sous AVK, ou diabétique
- ① ce que disent les textes et recommandations : quelles obligations, secret professionnel et partagé, aspect juridique des écrits professionnels



Méthodes et outils pédagogiques

- > remise d'un dossier de soins type
- > nombreux échanges et partage d'expérience autour de différents modèles de dossier de soins
- > entraînement à l'utilisation des fiches outils spécifiques à l'exercice infirmier à domicile

N° prog : 10111500050



2 jours

PRÉSENTIEL

Quimper	12/01 ▶ 13/01	session 4
Aix-en-Provence	19/01 ▶ 20/01	session 5
Paris	28/01 ▶ 29/01	session 6
Toulouse	28/01 ▶ 29/01	session 7
Grenoble	11/02 ▶ 12/02	session 8
Le Mans	08/03 ▶ 09/03	session 9

Bordeaux	12/05 ▶ 13/05
Strasbourg	29/09 ▶ 30/09
Lille	06/10 ▶ 07/10
Paris	06/10 ▶ 07/10

Soins infirmiers et plaies chroniques

Toute infirmière libérale, dans sa tournée quotidienne, visite des patients atteints de plaies chroniques. Devant le nombre incalculable de pansements existants sur le marché, le choix peut rapidement devenir complexe.

Ne l'oublions pas : les IDEL disposent du droit de prescription. Elles ont donc tout intérêt à devenir expertes en plaies chroniques, afin d'être autonomes et responsables de leurs choix.

D'autant que ce n'est qu'en assurant une prise en charge globale du patient que l'on pourra, en certains cas, véritablement réussir la cicatrisation.



OBJECTIFS

- maîtriser le processus cicatriciel
- identifier les différents types de plaies chroniques et leurs complications : ulcères veineux, ulcères artériels et escarres
- savoir évaluer une plaie
- mettre en place une stratégie thérapeutique globale de la plaie chronique : pansement, compression, nutrition, déterction et prise en charge de la douleur



Points-clés du programme

- ① les différentes familles de pansements et les innovations technologiques (technique par pression négative et électro-stimulation)
- ① protocole de soins locaux en fonction du stade de la plaie
- ① améliorer son expertise dans le domaine des plaies pour optimiser son droit de prescription



COMPÉTENCES VISÉES

- + meilleure connaissance des différents types de plaies et des différentes classes de pansements
- + optimiser le choix du pansement en fonction de la plaie
- + améliorer la qualité de vie du patient par une prise en charge globale et des conseils adaptés



Méthodes et outils pédagogiques

- > fiche d'évaluation et de suivi d'une plaie chronique
- > fiche pratique récapitulative des différentes familles de pansements
- > travail autour de photos de plaies et de cas cliniques associés
- > atelier de pose de bas de contention

CALENDRIER

N° prog : 10111500012

 2 jours


PRÉSENTIEL

"Soins infirmiers et plaies chroniques"

Toulouse	12/01 ▶ 13/01 session 96	Montpellier	14/04 ▶ 15/04
Bayonne	19/01 ▶ 20/01 session 97	Rennes	28/04 ▶ 29/04
Dijon	21/01 ▶ 22/01 session 98	Arras	28/04 ▶ 29/04
Paris	26/01 ▶ 27/01 session 99	Quimper	03/05 ▶ 04/05
Strasbourg	26/01 ▶ 27/01 session 100	Carcassonne	03/05 ▶ 04/05
Toulon	26/01 ▶ 27/01 session 101	Valence	10/05 ▶ 11/05
Clermont-Ferrand	26/01 ▶ 27/01 session 102	Aix-en-Provence	24/05 ▶ 25/05
Lyon	28/01 ▶ 29/01 session 103	Angers	02/06 ▶ 03/06
Bordeaux	02/02 ▶ 03/02 session 104	Angoulême	07/06 ▶ 08/06
Marseille	04/02 ▶ 05/02 session 105	Paris	16/06 ▶ 17/06
Perpignan	18/02 ▶ 19/02 session 106	Lyon	23/06 ▶ 24/06
Montauban	18/02 ▶ 19/02 session 107	Tulle	06/09 ▶ 07/09
Caen	23/02 ▶ 24/02 session 108	Paris	08/09 ▶ 09/09
Vannes	23/02 ▶ 24/02 session 109	Grenoble	13/09 ▶ 14/09
Metz	25/02 ▶ 26/02 session 110	Colmar	13/09 ▶ 14/09
Reims	25/02 ▶ 26/02 session 111	Lorient	22/09 ▶ 23/09
Nantes	25/02 ▶ 26/02 session 112	Rouen	06/10 ▶ 07/10
Bastia	25/02 ▶ 26/02 session 113	Annecy	11/10 ▶ 12/10
Tours	01/03 ▶ 02/03 session 114	Ajaccio	18/10 ▶ 19/10
Besançon	01/03 ▶ 02/03 session 115	Lille	18/10 ▶ 19/10
Rennes	03/03 ▶ 04/03 session 116	Bordeaux	03/11 ▶ 04/11
Amiens	03/03 ▶ 04/03 session 117	Toulouse	15/11 ▶ 16/11
Albi	08/03 ▶ 09/03 session 118	Macon	22/11 ▶ 23/11
La Rochelle	10/03 ▶ 11/03 session 119	Nîmes	01/12 ▶ 02/12
Paris	22/03 ▶ 23/03	Marseille	01/12 ▶ 02/12
Lyon	07/04 ▶ 08/04	Nantes	05/12 ▶ 06/12
Toulouse	14/04 ▶ 15/04		

Pour les formations d'avril à décembre 2016, les numéros de sessions vous seront communiqués ultérieurement, mais n'empêchent pas l'inscription auprès d'Orion Santé

N° prog : 10111500033

 6/7 heures

E-LEARNING

"Soins infirmiers et plaies chroniques"

Vous disposez de 2 mois pour effectuer votre formation en e-learning.
Une session e-learning sur ce thème débute tous les mois.

Rôle infirmier dans le traitement du diabète à domicile

Qui n'a pas, dans sa tournée quotidienne, un patient diabétique à visiter chaque matin ? Et qui n'a pas, un jour ou l'autre, rencontré des problèmes d'hypo ou d'hyperglycémie chez ce patient ? Des problèmes d'adaptation de doses d'insuline ?

Au regard d'une pathologie majeure, « véritable épidémie non-contagieuse », au cœur de son métier, toute infirmière à domicile se doit de maîtriser les spécificités du traitement du diabète et ses complications. Son expertise et sa valeur ajoutée deviendront alors évidentes, dans une relation de confiance « soignant-soigné » et au profit de la qualité de vie du patient diabétique.



OBJECTIFS

- maîtriser les mécanismes et les signes des différents diabètes
- identifier les différents traitements : antidiabétiques oraux, traitements par insuline et adaptation des doses
- établir un programme d'alimentation et d'activité physique spécifique au patient diabétique
- dépister et prévenir les complications : hypo et hyperglycémie
- impliquer le patient et son entourage dans la gestion de son état de santé



Points-clés du programme

- ① adaptation des doses d'insuline et protocoles
- ① surveillance infirmière relative au traitement
- ① développer l'expertise infirmière



COMPÉTENCES VISÉES

- + meilleure compréhension globale de la pathologie
- + optimiser ses compétences techniques
- + instaurer avec son patient une relation de conseil en santé



Méthodes et outils pédagogiques


- > échange de pratiques autour d'un cas clinique
- > exercices d'adaptation de doses d'insuline
- > discussion autour de cas issus de votre pratique
- > utilisation de fiches-pratiques élaborées par Orion Santé

SPÉCIFICITÉS DE LA MÉTHODE

En E-learning, le programme ne porte que sur le diabète de type II.

CALENDRIER

N° prog : 1011150007

 2 jours


PRÉSENTIEL

"Rôle infirmier dans le traitement du diabète à domicile"

Paris	12/01 ▶ 13/01 session 80	Grenoble	03/05 ▶ 04/05
Nantes	21/01 ▶ 22/01 session 81	Amiens	12/05 ▶ 13/05
Lille	26/01 ▶ 27/01 session 82	Paris	26/05 ▶ 27/05
Béziers	28/01 ▶ 29/01 session 83	Porto-Vecchio	02/06 ▶ 03/06
Carcassonne	02/02 ▶ 03/02 session 84	Auch	07/06 ▶ 08/06
Rennes	02/02 ▶ 03/02 session 85	Tulle	09/06 ▶ 10/06
Troyes	02/02 ▶ 03/02 session 86	Rouen	28/06 ▶ 29/06
Valence	04/02 ▶ 05/02 session 87	Arras	06/09 ▶ 07/09
Bordeaux	09/02 ▶ 10/02 session 88	Paris	20/09 ▶ 21/09
Le Puy en Velay	11/02 ▶ 12/02 session 89	Besançon	20/09 ▶ 21/09
Avignon	23/02 ▶ 24/02 session 90	Vannes	29/09 ▶ 30/09
Lyon	01/03 ▶ 02/03 session 91	Tarbes	04/10 ▶ 05/10
Nancy	01/03 ▶ 02/03 session 92	Aix-en-Provence	11/10 ▶ 12/10
Paris	08/03 ▶ 09/03 session 93	Strasbourg	13/10 ▶ 14/10
Toulouse	10/03 ▶ 11/03 session 94	Bayonne	13/10 ▶ 14/10
Clermont-Ferrand	15/03 ▶ 16/03	Bastia	03/11 ▶ 04/11
Brest	24/03 ▶ 25/03	Lyon	15/11 ▶ 16/11
Marseille	29/03 ▶ 30/03	Marseille	24/11 ▶ 25/11
Quimper	19/04 ▶ 20/04	Vannes	05/12 ▶ 06/12
Strasbourg	26/04 ▶ 27/04	Montpellier	13/12 ▶ 14/12
Bordeaux	26/04 ▶ 27/04	Tours	15/12 ▶ 16/12

Pour les formations d'avril à décembre 2016, les numéros de sessions vous seront communiqués ultérieurement, mais n'empêchent pas l'inscription auprès d'Orion Santé

N° prog : 10111500037

 6/7 heures

E-LEARNING

"Soins Infirmiers auprès de patients diabétiques de type 2 à domicile"

Vous disposez de 2 mois pour effectuer votre formation en e-learning.
Une session e-learning sur ce thème débute tous les mois.

Nomenclature Générale des Actes Professionnels Infirmiers

Au centre de votre activité et au cœur de tous les débats, la nomenclature est l'objet de multiples interprétations qui peuvent être lourdes de conséquences en matière de facturation. Le succès de cette formation démontre la récurrence des problèmes rencontrés par les infirmières libérales. Problème aujourd'hui accentué par la parution des nouvelles cotations des perfusions. Vous avez des questions ? Nous avons les réponses !



OBJECTIFS

- optimiser sa facturation en matière de soins de pratique courante et de frais accessoires (déplacements, dimanches, nuits, cumuls des actes et séances de soins)
- maîtriser les cotations en matière de prise en charge de patients diabétiques
- s'entraîner à facturer les nouvelles cotations de perfusions
- résoudre les problématiques de cotation des stagiaires
- connaître les risques d'une interprétation erronée de la nomenclature



Points-clés du programme

- ① les différentes séances de soins en AIS : la notion de « temps » en question
- ① gestion du risque et contentieux liés à l'application de la NGAP
- ① les nouvelles cotations des perfusions



COMPÉTENCES VISÉES

- + pertinence des cotations appliquées
- + autonomie devant toute situation nouvelle de cotation
- + conscience de l'impact de sa pratique sur les coûts de santé



Méthodes et outils pédagogiques

- > tableau récapitulatif de toutes les séances de perfusions et « arbre décisionnel »
- > exercices pratiques élaborés par Orion Santé
- > exercices basés sur les prescriptions de vos propres patients

CALENDRIER

N° prog : 10111500011

 2 jours


PRÉSENTIEL

"Nomenclature Générale des Actes Professionnels Infirmiers"

Marseille	12/01 ▶ 13/01	session 169	Saint-Etienne	03/05 ▶ 04/05
Rennes	12/01 ▶ 13/01	session 170	Paris	03/05 ▶ 04/05
Bordeaux	12/01 ▶ 13/01	session 171	Albi	10/05 ▶ 11/05
Ajaccio	12/01 ▶ 13/01	session 172	Toulon	12/05 ▶ 13/05
Narbonne	19/01 ▶ 20/01	session 173	Caen	17/05 ▶ 18/05
Grenoble	19/01 ▶ 20/01	session 174	Strasbourg	19/05 ▶ 20/05
Rouen	19/01 ▶ 20/01	session 175	Brest	24/05 ▶ 25/05
Paris	19/01 ▶ 20/01	session 176	Cahors	31/05 ▶ 01/06
Tarbes	21/01 ▶ 22/01	session 177	Alençon	02/06 ▶ 03/06
Amiens	21/01 ▶ 22/01	session 178	Beauvais	14/06 ▶ 15/06
Nancy	28/01 ▶ 29/01	session 179	Vannes	16/06 ▶ 17/06
Reims	28/01 ▶ 29/01	session 180	Arles	21/06 ▶ 22/06
Arras	02/02 ▶ 03/02	session 181	Colmar	23/06 ▶ 24/06
Limoges	04/02 ▶ 05/02	session 182	Perpignan	28/06 ▶ 29/06
Pau	04/02 ▶ 05/02	session 183	Moulins	30/06 ▶ 01/07
Lyon	04/02 ▶ 05/02	session 184	Ile Rousse	08/09 ▶ 09/09
Angers	04/02 ▶ 05/02	session 185	Nice	13/09 ▶ 14/09
Besançon	09/02 ▶ 10/02	session 186	Toulouse	15/09 ▶ 16/09
Toulouse	09/02 ▶ 10/02	session 187	La Rochelle	22/09 ▶ 23/09
Clermont-Ferrand	09/02 ▶ 10/02	session 188	Saint-Lô	27/09 ▶ 28/09
Niort	11/02 ▶ 12/02	session 189	Bordeaux	27/09 ▶ 28/09
Dijon	11/02 ▶ 12/02	session 190	Alès	04/10 ▶ 05/10
Auch	16/02 ▶ 17/02	session 191	Châteauroux	06/10 ▶ 07/10
Nîmes	18/02 ▶ 19/02	session 192	Laval	11/10 ▶ 12/10
Mulhouse	23/02 ▶ 24/02	session 193	Auxerre	13/10 ▶ 14/10
Orléans	25/02 ▶ 26/02	session 194	Quimper	18/10 ▶ 19/10
Lorient	03/03 ▶ 04/03	session 195	Marseille	18/10 ▶ 19/10
Paris	10/03 ▶ 11/03	session 196	Strasbourg	03/11 ▶ 04/11
Annecy	10/03 ▶ 11/03	session 197	Paris	09/11 ▶ 10/11
Agen	10/03 ▶ 11/03	session 198	Metz	09/11 ▶ 10/11
Aix-en-Provence	10/03 ▶ 11/03	session 199	Rennes	17/11 ▶ 18/11
Bordeaux	15/03 ▶ 16/03		Rodez	22/11 ▶ 23/11
Béziers	17/03 ▶ 18/03		Laon	29/11 ▶ 30/11
Montpellier	29/03 ▶ 30/03		Montpellier	29/11 ▶ 30/11
Valence	05/04 ▶ 06/04		Le-Puy-en-Velay	05/12 ▶ 06/12
Mâcon	07/04 ▶ 08/04		Paris	13/12 ▶ 14/12
Paris	12/04 ▶ 13/04		Lyon	15/12 ▶ 16/12
Chartres	19/04 ▶ 20/04			
Lille	21/04 ▶ 22/04			
Bayonne	28/04 ▶ 29/04			

Pour les formations de avril à décembre 2016, les numéros de sessions vous seront communiqués ultérieurement, mais n'empêchent pas l'inscription auprès d'Orion Santé

N° prog : 10111500035

 6/7 heures

E-LEARNING

"NGAP et nouvelles cotations de perfusions"

Vous disposez de 2 mois pour effectuer votre formation en e-learning.
Une session e-learning sur ce thème débute tous les mois.



Pratique des abords veineux centraux en cancérologie

Que ce soit sur PICC-Line ou chambre implantable, les soins techniques ont de plus en plus souvent lieu à domicile. Or, les infirmières libérales ne sont pas nécessairement formées, durant leur cursus, à effectuer ce type de soins. Ce programme permet donc à certaines de s'exercer, en amont, tandis que d'autres vérifieront si leurs procédés sont conformes aux bonnes pratiques. D'autre part, la plupart des patients porteurs de ces voies veineuses reçoivent des traitements anti-cancéreux et suivent des chimiothérapies. Précisément, outre l'aspect purement technique des soins, cette formation permet d'acquérir un véritable savoir sur les nombreux traitements de chimiothérapie et sur leurs effets indésirables.



OBJECTIFS

- maîtriser les différentes classes de traitement de chimiothérapie et identifier les effets indésirables
- s'entraîner aux manipulations sur chambre implantable
- s'exercer aux techniques particulières de soins sur PICC-Line
- différencier les conduites à tenir en cas de complications



Points-clés du programme

- ① bonnes pratiques de soins sur PICC-Line : réfection du pansement, injection et prélèvement sanguin
- ① bonnes pratiques de soins sur chambre implantable : pose et dépose d'une aiguille de Huber, injection et prélèvement sanguin
- ① les différentes familles de traitements de chimiothérapie et leurs effets indésirables : les surveillances infirmières



COMPÉTENCES VISÉES

- + expertise en techniques de soins sur voies veineuses centrales
- + relationnel de confiance entre le patient et l'infirmière, eu égard à sa maîtrise des voies veineuses centrales
- + bénéfique en termes de prévention des complications, notamment infectieuses



Méthodes et outils pédagogiques


- > ateliers pratiques : réfection de pansement sur PICC-Line, pose et dépose d'une aiguille de Huber sur chambre implantable
- > analyse de pratiques sur la base de vos propres expériences et à l'appui des recommandations nationales
- > remise d'un recueil de bonnes pratiques de soins sur PICC-Line et chambre implantable, validé par l'Antenne régionale de lutte contre les maladies nosocomiales du Languedoc-Roussillon

SPÉCIFICITÉS DE LA MÉTHODE

En E-learning, le programme ne porte que sur les bonnes pratiques de soins sur PICC-Line. Les chambres implantables et la cancérologie n'en font donc pas partie.

CALENDRIER

N° prog : 10111500025

 2 jours


PRÉSENTIEL

"Pratique des abords veineux centraux en cancérologie"

Montpellier	12/01 ▶ 13/01	session 30	Metz	17/05 ▶ 18/05
Bordeaux	19/01 ▶ 20/01	session 31	Vannes	19/05 ▶ 20/05
Paris	21/01 ▶ 22/01	session 32	Niort	26/05 ▶ 27/05
Nantes	26/01 ▶ 27/01	session 33	Nice	31/05 ▶ 01/06
Rennes	28/01 ▶ 29/01	session 34	Bourges	07/06 ▶ 08/06
Toulouse	02/02 ▶ 03/02	session 35	Lorient	09/06 ▶ 10/06
Quimper	04/02 ▶ 05/02	session 36	Lyon	16/06 ▶ 17/06
Saint-Lô	04/02 ▶ 05/02	session 37	Tarbes	21/06 ▶ 22/06
Paris	09/02 ▶ 10/02	session 38	Dijon	30/06 ▶ 01/07
Lyon	09/02 ▶ 10/02	session 39	Auch	06/09 ▶ 07/09
Bayonne	11/02 ▶ 12/02	session 40	Orléans	15/09 ▶ 16/09
Marseille	25/02 ▶ 26/02	session 41	Bordeaux	22/09 ▶ 23/09
Lille	01/03 ▶ 02/03	session 42	Paris	27/09 ▶ 28/09
Colmar	03/03 ▶ 04/03	session 43	Limoges	06/10 ▶ 07/10
Rouen	08/03 ▶ 09/03	session 44	Caen	18/10 ▶ 19/10
Auxerre	08/03 ▶ 09/03	session 45	Lyon	03/11 ▶ 04/11
Perpignan	17/03 ▶ 18/03		Marseille	09/11 ▶ 10/11
Alès	22/03 ▶ 23/03		Vannes	15/11 ▶ 16/11
Paris	24/03 ▶ 25/03		Nancy	17/11 ▶ 18/11
Epinal	31/03 ▶ 01/04		Grenoble	24/11 ▶ 25/11
Clermont-Ferrand	07/04 ▶ 08/04		Angers	01/12 ▶ 02/12
Paris	14/04 ▶ 15/04		Paris	05/12 ▶ 06/12
Ajaccio	21/04 ▶ 22/04		Strasbourg	13/12 ▶ 14/12
Reims	03/05 ▶ 04/05		Carcassonne	15/12 ▶ 16/12

Pour les formations d'avril à décembre 2016, les numéros de sessions vous seront communiqués ultérieurement, mais n'empêchent pas l'inscription auprès d'Orion Santé

N° prog : 10111500034

 6/7 heures

E-LEARNING

"Bonnes pratiques sur PICC-Line"

Vous disposez de 2 mois pour effectuer votre formation en e-learning.
Une session e-learning sur ce thème débute tous les mois.

 2 jours

CONGRÈS

"Les abords veineux centraux"

Amsterdam, 8 et 9 décembre 2016

Surveillance des patients sous anticoagulants

De l'héparine aux AVK : un domaine où l'infirmière libérale doit, à chaque instant, mobiliser ses connaissances et mettre en œuvre son expertise. Le risque hémorragique est en effet omniprésent, et les AVK constituent la première cause d'hospitalisation iatrogène en France (environ 17 000 personnes). Et chaque année, 5 000 accidents hémorragiques conduisent au décès... alors vigilance !

Lors de vos visites quotidiennes, ces patients sous anticoagulants doivent être particulièrement surveillés, car les interactions médicamenteuses ou l'alimentation potentialisent leurs effets. Outre l'administration du traitement, la biologie, la surveillance ou l'éducation du patient, la formation s'attachera à montrer que c'est aussi par l'échange avec les autres professionnels de santé qu'il est possible de dépister le moindre signe inquiétant.



OBJECTIFS

- se réapproprier les principes des différents traitements : mécanisme d'action et pathologies traitées
- optimiser la prise en charge d'un patient sous anticoagulants
- connaître le bon usage des AVK et prévenir la iatrogénie médicamenteuse
- renforcer le rôle éducatif de l'infirmière et la participation active du patient à son état de santé



Points-clés du programme

- ① le mode d'action des anticoagulants sur l'organisme
- ① les différentes familles d'anticoagulants
- ① les risques iatrogéniques
- ① la coopération entre professionnels de santé de premier recours



COMPÉTENCES VISÉES

- + expertise en traitements anticoagulants : leurs effets et les nouvelles molécules
- + expertise en matière d'alimentation
- + évaluation du rapport « bénéfique / risque » des anticoagulants
- + éducation du patient et de son entourage



Méthodes et outils pédagogiques

- > analyse de pratiques sur des cas concrets
- > fiches pratiques sur l'alimentation du patient sous AVK
- > utilisation du carnet de surveillance et autres outils de coordination
- > échanges et débats sur les conditions de prélèvement et d'acheminement au laboratoire

CALENDRIER

N° prog : 10111500013

2 jours

PRÉSENTIEL

"Surveillance des patients sous anticoagulants"

Paris	16/02 ▶ 17/02	session 31
Lille	23/02 ▶ 24/02	session 32
Marseille	01/03 ▶ 02/03	session 33
Saint-Etienne	03/03 ▶ 04/03	session 34
Paris	15/03 ▶ 16/03	
Toulouse	17/03 ▶ 18/03	
Paris	05/04 ▶ 06/04	
Perpignan	12/04 ▶ 13/04	
Bordeaux	26/05 ▶ 27/05	

Avignon	14/06 ▶ 15/06	
Montpellier	08/09 ▶ 09/09	
Paris	04/10 ▶ 05/10	
Lyon	13/10 ▶ 14/10	
Nantes	07/11 ▶ 08/11	
Rouen	29/11 ▶ 30/11	
Reims	01/12 ▶ 02/12	
Strasbourg	05/12 ▶ 06/12	

Pour les formations d'avril à décembre 2016, les numéros de sessions vous seront communiqués ultérieurement, mais n'empêchent pas l'inscription auprès d'Orion Santé

N° prog : 10111500047

6/7 heures

E-LEARNING

"Anticoagulants"

Vous disposez de 2 mois pour effectuer votre formation en e-learning.
Une session e-learning sur ce thème débute tous les mois.



L'infirmière face aux situations d'urgence

Dans l'imaginaire collectif, le fait d'être infirmière sous-entend forcément que l'on est la mieux placée pour porter assistance à une personne en danger. Encore faut-il, pour cela, maîtriser les gestes de premiers secours... et les mettre en pratique régulièrement. Chose qui est loin d'être aisée lorsque l'on exerce son activité en solitaire.

Si je sais ce qu'il faut faire, si je sais comment le faire, et si je dispose d'un minimum d'outils, mon intervention améliorera forcément le pronostic vital du patient. Il me faudra, ensuite, faire le tri entre les différentes informations et transmettre l'essentiel aux urgentistes, afin d'accélérer la prise en charge du patient.



OBJECTIFS

- délimiter le champ de responsabilité juridique du soignant face à l'urgence
- identifier les mesures d'hospitalisation d'urgence en psychiatrie
- différencier une urgence réelle d'une urgence ressentie
- maîtriser les protocoles d'urgence
- pratiquer les gestes d'urgence en situation simulée



Points-clés du programme

- ① responsabilité juridique de l'infirmière libérale face à l'urgence
- ① rappel sur les fonctions vitales
- ① protocoles d'urgence à mettre en œuvre
- ① constitution d'une trousse d'urgence spécifique à l'infirmière libérale



COMPÉTENCES VISÉES

- + maîtrise des gestes d'urgence
- + mise en œuvre efficace des premiers secours
- + amélioration du pronostic vital des patients en situation d'urgence



Méthodes et outils pédagogiques

- > ateliers pratiques sur mannequin : utilisation d'un défibrillateur externe, massage cardiaque et ventilation
- > simulation d'un appel aux urgences et transmission du bilan de la situation
- > discussion autour des alertes sanitaires

CALENDRIER

N° prog : 10111500016

2 jours

PRÉSENTIEL

"L'infirmière face aux situations d'urgence"

Lyon	12/01 ▶ 13/01	session 36
Marseille	26/01 ▶ 27/01	session 37
Aix-en-Provence	02/02 ▶ 03/02	session 38
Saint-Etienne	11/02 ▶ 12/02	session 39
Béziers	16/02 ▶ 17/02	session 40
Paris	18/02 ▶ 19/02	session 41
Troyes	01/03 ▶ 02/03	session 42
Bordeaux	03/03 ▶ 04/03	session 43
Vannes	31/03 ▶ 01/04	
Metz	21/04 ▶ 22/04	
Nantes	26/04 ▶ 27/04	
Besançon	10/05 ▶ 11/05	

Toulouse	17/05 ▶ 18/05	
Paris	09/06 ▶ 10/06	
Poitiers	14/06 ▶ 15/06	
Rennes	23/06 ▶ 24/06	
Nancy	29/09 ▶ 30/09	
Clermont-Ferrand	11/10 ▶ 12/10	
Reims	18/10 ▶ 19/10	
Bordeaux	07/11 ▶ 08/11	
Paris	22/11 ▶ 23/11	
Béziers	24/11 ▶ 25/11	
Lille	13/12 ▶ 14/12	

Pour les formations d'avril à décembre 2016, les numéros de sessions vous seront communiqués ultérieurement, mais n'empêchent pas l'inscription auprès d'Orion Santé



L'infirmière et la surveillance médicamenteuse

Certes, nous étions plus à l'aise avec le Plavix, le Diamicon ou encore le Spasfon. Mais ça, c'était avant... avant l'arrivée des génériques et leur dénomination commune internationale. Aujourd'hui, il nous faut respectivement parler de Clopidrogel, Glicazide et Phloroglucinol. Pas si simple...

Administration de traitement, surveillance médicamenteuse : votre rôle est capital. Cette formation vous permettra de maîtriser la pharmacologie. Les génériques ? Vous connaîtrez ! Le mode d'action d'un médicament ? Vous comprendrez les interactions et les effets secondaires. Pour vos patients, vous serez la référente : celle qui prévient les interactions ou qui intervient en cas de surconsommation. Une experte en prévention de la iatrogénie... qualité inestimable pour que vos patients se sentent en sécurité !



OBJECTIFS

- comprendre les rôles joués par le médicament dans les différents organes
- prendre conscience du rôle infirmier dans la iatrogénie médicamenteuse et la surconsommation
- se familiariser avec la dénomination commune des génériques
- maîtriser l'administration et prévenir la iatrogénie des médicaments du système cardio-vasculaire, nerveux central, digestif et des médicaments antalgiques



Points-clés du programme

- ① médicaments génériques
- ① parcours du médicament dans l'organisme pour comprendre action et interaction
- ① interactions et effets secondaires pour prévenir la iatrogénie



COMPÉTENCES VISÉES

- + responsable de l'administration du traitement et de son observance
- + expertise en matière de médicaments génériques (DCI)
- + maîtrise des interactions médicamenteuses et des effets secondaires
- + responsable de la prévention de la iatrogénie
- + référente et coordinatrice de proximité



Méthodes et outils pédagogiques

- > brainstorming et étude de cas
- > cas concrets : étude d'ordonnances de patients avec travaux de groupes sur les surveillances infirmières à effectuer
- > remise d'un livret de synthèse sur les principales familles médicamenteuses, leurs effets secondaires, les surveillances associées et risques d'interactions, les précautions à prendre

CALENDRIER

N° prog : 10111500014

2 jours

PRÉSENTIEL

"Pharmaco : l'infirmière et la surveillance médicamenteuse"

Paris	11/02 ▶ 12/02	session 20
Lyon	08/03 ▶ 09/03	session 21
Bordeaux	22/03 ▶ 23/03	
Aix-en-Provence	19/04 ▶ 20/04	
Lille	19/05 ▶ 20/05	

Montpellier	21/06 ▶ 22/06	
Nancy	04/10 ▶ 05/10	
Reims	07/11 ▶ 08/11	
Paris	17/11 ▶ 18/11	
Toulouse	13/12 ▶ 14/12	

Pour les formations d'avril à décembre 2016, les numéros de sessions vous seront communiqués ultérieurement, mais n'empêchent pas l'inscription auprès d'Orion Santé

N° prog : 10111500048

6/7 heures

E-LEARNING

"Pharmaco : génériques, effets secondaires et interactions"

Vous disposez de 2 mois pour effectuer votre formation en e-learning.
Une session e-learning sur ce thème débute tous les mois.





LES ABORDS VEINEUX CENTRAUX

CONGRÈS ORION SANTÉ

8 et 9 décembre 2016 **AMSTERDAM**

Orion
Formation **SANTÉ**
Se former pour rester performant



04 99 133 500

www.orionsante.fr
contact@orionsante.fr



OGPC habilité
à dispenser des
programmes de DPC

ISO 29996
ISO 9001:2008
BUREAU VERITAS
Certification

